

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**CONSEIL DE TERRITOIRE
MARSEILLE PROVENCE**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2019

La séance est ouverte à 14 H 36
sous la présidence de Monsieur Jean MONTAGNAC,
Président du Conseil de Territoire de Marseille Provence

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - Michel AZOULAI - René BACCINO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nadia BOULAINSEUR - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Patrick MENNUCCI - Xavier MERY - Danielle MILON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Yves BEAUVAL représenté par Sandrine D'ANGIO - Mireille BENEDETTI représentée par Patrick BORE - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick GHIGONETTO - Nicole BOUILLLOT représentée par Josiane FOINKINOS - Valérie BOYER représentée par Laurence LUCCIONI - Marie-Christine CALATAYUD représentée par Josette VENTRE - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Alain CHOPIN représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Anne DAURES représentée par Brigitte VIRZI - Nathalie FEDI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Karim GHENDOUF représenté par Marc POGGIALE - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - André GLINKA-HECQUET représenté par Andrée GROS - Vincent GOMEZ représenté par Eugène CASELLI - José GONZALEZ représenté par Jocelyne TRANI - Régine GOURDIN représentée par Annie GRIGORIAN - Louisa HAMMOUCHE représentée par Josette FURACE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Gisèle LELOUIS représentée par Jacques BESNAÏNOU - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Stéphane MARI - Patrick MAGRO représenté par Sophie CELTON - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC représentée par Danielle MILON - Claude PICCIRILLO représenté par Roland MOUREN - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Julien RAVIER représenté par Frédéric DOURNAYAN - Didier ZANINI représenté par Isabelle SAVON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

René AMODRU - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Frédéric BOUSQUET - Michel CATANEO - Catherine CHAZEAU - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Yann FARINA - Samia GHALI - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Georges MAURY - Richard MIRON - Virginie MONNET-CORTI - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Lionel ROYER-PERREAUT - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Jean-Louis TIXIER - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, prenez place, nous allons bientôt atteindre le quart d'heure provençal. Bonjour à toutes et à tous, le quorum étant fixé à 87, il est constaté qu'il est atteint, donc, la séance est ouverte. Avant de passer aux dossiers, je pense que vous avez constaté qu'à ma gauche nous avons changé de catégorie. J'ai le plaisir de vous présenter, certains la connaissent déjà puisqu'elle est secrétaire de la Conférence des maires, elle s'occupe également de la CLECT avec Jean-Pierre Giorgi, Madame Garidel qui, pour les anciens, nous a présenté longuement ce qu'allait être la métropole même si nous n'avons pas toujours très bien compris. Cela était plus facile à expliquer qu'à comprendre. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous présenter Hélène Garidel qui est l'adjointe à notre DGS et qui va ainsi assister régulièrement à nos commissions ainsi qu'à nos débats. Bienvenue Hélène.

(Applaudissements.)

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Cela est un plaisir partagé, nous avons longtemps travaillé ensemble comme quoi dans la vie, tout vient à point à qui sait attendre.

I – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du Conseil de Territoire du 11 décembre 2018. Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas, je le considère comme adopté.

II – Compte rendu des décisions du Président

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Conformément aux dispositions du Code des collectivités territoriales, il convient de porter à la connaissance du Conseil les décisions prises en application de la délégation qui m'a été confiée. Ce compte rendu était transmis en même temps que la convocation, le Conseil est invité à en prendre acte.

Je vous propose maintenant de passer aux rapports inscrits à l'ordre du jour.

III – Examen des rapports

VIE URBAINE

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Les rapports de 1 à 15, la commission Vie Urbaine, Patrick Pappalardo qui en est le vice-président peut-il nous dire comment s'est passée cette commission ?

Monsieur PAPPALARDO.- Monsieur le Président, mes chers collègues, la commission s'est réunie le 15 février, je n'ai rien de particulier à signaler sinon que les élus étaient au nombre de quatre.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Certes, simplement quatre, mais il devait y avoir la qualité.

Monsieur PAPPALARDO.- Sûrement. Les 15 rapports ont été votés à la majorité.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Bien, je vous remercie. Les rapports 1 à 4, Agnès Caradec.

Madame CARADEC.- Favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- les rapports 5 à 15, Daniel Hermann.

Monsieur HERMANN.- Favorable.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Nous allons maintenant passer au vote.

1. **VU 001-26/02/19 CT - Acquisition à titre onéreux auprès de la Sarl Sud Réalisations Constructions d'une emprise foncière nécessaire à l'aménagement de l'avenue Colgate à Marseille 9e arrondissement - Projet de rénovation urbaine du secteur Soude - Hauts de Mazargues**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

2. **VU 002-26/02/19 CT - Cession à l'euro symbolique au profit de la Ville de Marseille de deux emprises foncières pour l'aménagement de la desserte du futur Parc de la Jarre à Marseille 9e arrondissement**

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur le PRÉSIDENT.- Ce matin a été inaugurée la pose de la première pierre.

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. **VU 003-26/02/19 CT - Demande d'ouverture conjointe des enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour la création de la voie nouvelle U226 Projet de rénovation urbaine Notre dame Limite Solidarité à Marseille 15e arrondissement**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Vincent COULOMB - Josette FURACE - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Muriel PRISCO - Roger RUZÉ - Éric SCOTTO - Nouriaty DJAMBAE - Gérard POLIZZI.

4. VU 004-26/02/19 CT - Prise en considération du projet d'aménagement sur le secteur - Moulins - Docks Libres - Villette - Marseille 3e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

5. VU 005-26/02/19 CT - Approbation de la convention d'intervention foncière entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la copropriété Maison Blanche à Marseille 14e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

6. VU 006-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne - Expérimentation du permis de louer sur le quartier Noailles Marseille 1er arrondissement dans le cadre du projet d'opération programmée d'amélioration de l'habitat Marseille centre

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Nous allons donner la parole à Christian Pellicani.

Monsieur PELLICANI.- Merci Monsieur le Président, chers collègues. Ce rapport pose le principe d'une expérimentation d'un permis à louer sur un territoire frappé par un drame le 5 novembre 2018. Bien sûr, notre groupe sera favorable puisque nous avons fait la proposition non pas d'expérimenter, mais d'installer le permis à louer sur l'ensemble de la ville. À l'époque, il nous avait été ri au nez.

Aujourd'hui, une expérimentation est faite, mais pouvons-nous suggérer à vos services et aux services de Madame Vassal de la Métropole que ce rapport soit complété très rapidement par les moyens matériels humains afin de suivre cette

question ? Effectivement, si nous partons des effectifs actuels qui s'occupent du logement à Marseille, selon la nature des dossiers qui arrivent ils auront du mal à suivre. Ainsi, nous devons compléter par des moyens matériels et humains afin de suivre les questions qui nous semblent importantes. De plus, nous espérons que l'expérimentation sera étendue à d'autres quartiers, car les gens qui ont été mis hors de leur logement ne sont pas que sur le périmètre du quartier de Noailles, plusieurs autres quartiers de Marseille sont concernés. Il serait intéressant de très rapidement l'étendre afin d'éviter ce que certains appelaient pudiquement dans la presse, de manière théorique, les marchands de sommeil. Or, nous avons bien vu dans la dernière période que cela existait, entre autres. Merci, chers collègues, nous allons voter ce rapport.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il est évident que pour mettre en application ce permis de louer, le personnel qui va avec sera prévu. Cela n'est pas une simple délibération, c'est l'engagement pris par la Présidente de la Métropole que de mettre en place ce permis de louer avec tous les moyens nécessaires. Ensuite, Monsieur Mari.

Monsieur MARI.- En ce qui concerne la mise en œuvre du permis de louer dans le périmètre de Noailles, je rappellerai comme l'a fait notre collègue Pellicani, que cet outil était à disposition des collectivités depuis mars 2014 et le vote de la loi ALUR. Nous avons appris en commission, je faisais partie des quatre personnes présentes en commission, que deux inspecteurs étaient nommés pour instruire ces rapports dont un en cours de recrutement. Ainsi, deux inspecteurs pour le secteur de Noailles, cela peut paraître dérisoire, mais attendons le retour d'expérience avant de faire un procès d'intentions. Nous pouvons par contre regretter que ce permis de louer ne soit pas étendu aux cinq copropriétés dégradées incluses dans le plan initiative copropriété de l'État. Je rappellerai que ces cinq copropriétés sont Maison-Blanche, Kallisté, Bellevue, le parc Corot et Bel Horizon. Nous espérons donc que dans un second temps, prioritairement, ces cinq copropriétés soient intégrées et bénéficient de ce permis de louer. Merci pour votre attention.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie, nous en prenons bonne note. Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur MENNUCCI.- Je souhaitais nous féliciter de cette disposition et comme les collègues qui sont intervenus précédemment, nous pouvons regretter qu'un amendement du groupe socialiste, non pas à la Métropole, mais au Conseil municipal de Marseille, qui est intervenu en 2016 pour faire cette proposition qui était portée par Madame Carlotti, ait été rejeté à ce moment-là. Peut-être que s'il avait été accepté à ce moment-là, je ne sais pas si nous pouvons parler de ce qui s'est passé, mais dans tous les cas aujourd'hui nous n'en serions certainement pas à voter cette proposition. Cela est très bien que nous le fassions.

N'empêche, il est préférable que nous le disions nous, car personne ne le dira, cette loi ALUR de 2014, portée par Madame Cécile Duflot a été combattue par les parlementaires qui aujourd'hui, et je les en félicite, ont changé d'avis. Cela est important qu'ils le fassent, se rendant compte de ce qui s'est passé, ils avaient voté contre à l'Assemblée nationale tout comme le sénateur-maire de Marseille qui s'y était opposé au Sénat. Si tel n'est pas le cas, ils peuvent peut-être le dire, mais je pense que cela fut le cas. Ainsi, cela est très bien Monsieur le Président et vous me

permettez de le noter que cette loi, initiée par le Président Hollande, aujourd'hui, puisse être massivement approuvée dans cette Assemblée.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci. Avez-vous d'autres interventions ?
Je la mets aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. VU 007-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne - Approbation de la convention de gestion de service entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille pour la mise en œuvre des travaux et des relogements d'office par les concessionnaires de l'Éradication de l'Habitat Indigne

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. VU 008-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne - LHI - Espace Accompagnement Habitat de la Métropole Aix-Marseille-Provence accord sur les modalités de participation de l'Agence départementale d'information sur le logement des Bouches-du-Rhône - ADIL 13 - avenant n° 1 à la charte de partenariat

Avis du Conseil de territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. VU 009-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne - Convention d'intervention foncière Opération Grand Centre-Ville conclue avec l'Établissement Public Foncier - Avenant n° 2 pour une action opérationnelle renforcée et le recours aux procédures de déclaration d'utilité publique

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. VU 010-26/02/19 CT - Approbation de la révision de l'opération d'investissement - Éradication Habitat Indigne - EHI - Lot 1 Marseille - et de son affectation

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. VU 011-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne et Dégradé - Concession d'Éradication de l'Habitat Indigne lot 1 passée avec Marseille Habitat à Marseille 1er- 2e quartiers Grands Carmes et Hôtel de Ville - 4e quartiers Blancarde et Cinq avenues - 5e- 6e - 7e - 8e - 9e - 10e - 11e - 12e arrondissements - Approbation de l'avenant 22

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 12.VU 012-26/02/19 CT - Approbation de la révision de l'opération d'investissement - Éradication Habitat Indigne-EHI - Lot 2 Marseille - et de son affectation**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 13.VU 013-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne et Dégradé - Concession d'Éradication de l'Habitat Indigne lot 2 passée avec Urbanis Aménagement à Marseille 2e Joliette et Arenc 3e - 4e Chartreux et Chutes-Lavie - 13e - 14e - 15e et 16e arrondissements - Approbation de l'avenant 21**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 14.VU 014-26/02/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne - Programme d'interventions à déclarer d'utilité publique sur du patrimoine privé dégradé - Approbation du troisième programme de restauration immobilière à soumettre à enquête publique - Approbation des modalités de concertation publique pour la production de logements sociaux et pour la constitution de réserve foncière à déclarer l'utilité publique**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 15.VU 015-26/02/19 CT - Réhabilitation du parc de logements privés - Approbation du règlement du dispositif d'aides en complément de l'ANAH sur le territoire de Marseille Provence**

Le rapport est adopté à l'unanimité

PROXIMITÉ

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Nous passons aux rapports 16 à 67.
Monsieur Lapeyre.

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, chers collègues. La commission proximité du Conseil de Territoire Marseille Provence s'est réunie le 14 février dernier. 52 rapports étaient inscrits à l'ordre du jour, 34 rapports concernant les opérations des travaux de voirie effectuées sur notre territoire, neuf

rappports sont relatifs à la thématique de l'eau et de l'assainissement, cinq rappports concernent la mobilité et les transports et quatre rappports traitent de la gestion des déchets et de la propreté.

Aujourd'hui, en séance plénière, nous aurons à nous prononcer sur 50 rappports du 16 au 67, car deux rappports, les 27 et 30 sont retirés. Quatre rappports sont soumis à notre avis et 16 rappports sont présentés pour information de notre Conseil de Territoire. Les rappports 16 à 49 portent sur les créations des affectations d'opérations d'investissement permettant des aménagements de rues, de places, de traverses, de ronds-points sur des communes de notre territoire : Marseille, Plan-de-Cuques, Ceyreste, Marignane, La Ciotat, Allauch ; permettant de plus des travaux de requalification de l'espace public à Marseille dans le centre-ville, cours Lieutaud, la place Jean Jaurès et pour La Ciotat, la promenade du Port-Vieux, le parvis de la Chapelle des Pénitents Bleus. Les neuf rappports relatifs à la thématique de l'eau et de l'assainissement, du 50 au 56, sont présentés pour information du Conseil de Territoire. Après-demain, ils seront soumis au vote de nos collègues élus métropolitains.

Pour les rappports 63 à 67, relatifs à la mobilité et aux transports : le rappport 66 sur l'électro mobilité concerne la signature d'une convention de partenariat avec ENEDIS. L'objet de la - convention est de faciliter la procédure de raccordement par la mise à disposition d'ENEDIS d'un outil internet permettant de connaître directement la faisabilité technique de raccordement des bornes prévues au réseau électrique. Concernant les quatre rappports 59 à 62 sur la gestion des déchets et de la propreté, les rappports 60 et 61 confirment la volonté de notre collectivité de soutenir sous la forme d'attributions de subventions des associations œuvrant en faveur du réemploi afin de diminuer les déchets produits. Monsieur le Président, lors de la séance de notre commission tous les rappports soumis à l'approbation des membres de la commission ont reçu un avis favorable. Je vous remercie.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Carine Roger, avez-vous des précisions sur les rappports 48 à 58 ?

Madame ROGER.- Monsieur le Président, ces rappports sont pour information, je ne pense pas avoir plus de détails à apporter.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Parfait. Je pose la même question à Monique Cordier pour les rappports 59 à 62.

Madame CORDIER.- Nous n'avons rencontré aucune difficulté.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Nous allons passer au vote.

16.PROX 001-26/02/19 CT - Approbation de la révision et de l'affectation d'opérations d'investissement de l'Espace Public, de la Voirie et de la Circulation destinées aux opérations de voirie sur les voies métropolitaines et leurs dépendances sur le Territoire Marseille Provence

Avis du Conseil de Territoire

Le rappport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

17. PROX 002-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Marseille 13005 - Aménagement de la rue Saint-Pierre et de la rue Ferrari - Annule et remplace la délibération du Conseil de Métropole du 13 décembre 2018

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. PROX 003-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement du parking du Fangas - boulevard du Redon Marseille 9e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. PROX 004-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Rue François Mauriac Marseille 10e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. PROX 005-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Boulevard de la Barasse Marseille 11e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. PROX 006-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement de la traverse de la Baume Loubière Marseille 13e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. PROX 007-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement du rond-point chemin de la Pounche - Avenue Fournacle - Mère Thérèse Marseille 13e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 23. PROX 008-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Place Tarquin - Marseille, 15e arrondissement**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 24. PROX 009-26/02/19 CT - Approbation de l'affectation partielle de l'opération d'investissement relative à l'amélioration de l'accès de la porte 4 du Port de Marseille 15e arrondissement**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 25. PROX 010-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement de la rue Rabelais Marseille 16e arrondissement**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 26. PROX 011-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Création d'une voie de liaison entre les avenues du Général de Gaulle et du Septième Régiment du Tirailleur Algérien Commune de Plan-de-Cuques**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 27. PROX 012-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc Commune de Sausset-les-Pins**

Avis du Conseil de Territoire

RAPPORT RETIRÉ

- 28. PROX 013-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement du chemin de Sainte-Brigitte Commune de Ceyreste**

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

29. PROX 014-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement du Haut de l'avenue Eugène Julien Commune de Ceyreste

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

30. PROX 015-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Aménagement place Albert Blanc Commune de Ceyreste

Avis du Conseil de Territoire

RAPPORT RETIRÉ

31. PROX 016-26/02/19 CT - Approbation d'une convention de remise des ouvrages du bassin de la Parette avec la Société de la Rocade L2 à Marseille 12e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

32. PROX 017-26/02/19 CT - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de financement relative aux opérations d'accompagnement de la Rocade L2 à Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

33. PROX 018-26/02/19 CT - Approbation du bilan de la concertation préalable concernant la requalification des espaces du centre-ville à Marseille 1er et 2e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- La parole est à Monsieur Eugène Caselli.

Monsieur CASELLI.- Merci. Monsieur le Président, chers collègues. Lors de la réalisation de ce projet, nous avons demandé à l'époque, au groupe Michel Desvigne, de réfléchir sur un pré-projet sous forme de propositions et d'esquisses dans le but de semi-piétonner dans l'avenir tout l'hyper centre-ville de Marseille. Ces esquisses doivent encore se trouver dans les cartons de l'ex-communauté urbaine.

Le projet présenté aujourd'hui, soumis à la concertation publique s'inscrit tout à fait dans l'esprit de ce qui fut esquissé à l'époque en termes de végétalisation, de réaménagement et de réflexion sur la circulation et le stationnement. Bien sûr, nous pourrions toujours critiquer, et nous le voyons dans la concertation publique, tel ou tel aspect du projet, j'y reviendrai. Mais globalement, nous ne pouvons qu'être satisfaits du travail réalisé et de ce qui est proposé : un centre-ville apaisé où nous

respirerons mieux grâce à la réduction de la place faite aux voitures, par la réduction des pollutions et des nuisances sonores. Un hypercentre piéton qui gagne 22 hectares de piétonnisation totale, un centre-ville paysager avec près de 500 arbres qui vont être plantés et enfin, un centre-ville homogène au niveau des matériaux de sol notamment les parements et au niveau du milieu urbain. Avec aussi 52 000 m², ce qui est considérable, d'espace public requalifié.

Un planning des travaux qui néanmoins est très ambitieux, une année, pour Jean Ballard, tout le bas de La Canebière et les rues adjacentes. Sera-t-il tenu ? Là est la question, mais nous devons l'espérer. Le tout servi par un budget de 60 millions d'euros, ce qui est considérable, et surtout par une projection et un engagement de travaux dans l'avenir, jusqu'aux Réformés c'est-à-dire, la prise en compte de la totalité de l'hyper centre-ville. Pourquoi ? Tout simplement parce que les grandes métropoles modernes rayonnent par leur hypercentre-ville piétonnisé, rénové avec un effort particulier fait sur la qualité des matériaux, les modes doux de circulation et la réduction des nuisances urbaines. Il nous suffit de regarder ce qu'Alain Juppé a fait à Bordeaux pour voir et être convaincus d'un tel projet.

Marseille qui est la ville centre d'une métropole dont l'ambition est de devenir une des grandes métropoles du sud de l'Europe et de la Méditerranée, eh bien, Marseille se devait après la rénovation du Vieux-Port (que nous devons compléter par une troisième tranche de travaux), d'élever le niveau de qualité et d'attractivité de son centre-ville. Cependant, la rénovation de l'hyper centre nécessite, et cela est la condition sine qua non, de mener de pair à la fois la requalification des espaces et en même temps, si vous me permettez l'expression, mener une action décisive de réhabilitation de l'habitat indigne et dégradé dans les rues du centre-ville. Elles ne doivent pas rester en retrait dans le projet en cours.

L'enjeu ici est clair. Si nous tenons les deux bouts entre requalification des espaces et réhabilitation des immeubles dégradés, si nous tenons compte aussi des propositions de bon sens sur les usages liés à la vie quotidienne ressortant de la concertation publique alors, n'en doutons pas, le projet présenté et sa continuité future jusqu'aux Réformés sera une réussite pour Marseille et pour sa Métropole. Je vous remercie.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Christian Pellicani a demandé la parole.

Monsieur PELLICANI.- Merci, Monsieur le Président. Lors de la concertation sur un certain nombre de projets, notamment pour le cours Lieutaud, je me rappellerai toujours les remarques des commerçants qui étaient-là. Dans le cadre malheureusement du drame de la rue d'Aubagne, j'ai été amené à faire plusieurs visites de quartier et j'ai revu ces commerçants. Au-delà de l'impact immédiat puisqu'ils étaient bloqués, la circulation ayant été interrompue, aujourd'hui il reste la question que ce projet-là, de mon point de vue, ne traite pas la question du dernier kilomètre c'est-à-dire les livraisons. Cela est un problème. En effet, le PDU sera élaboré ensuite et nous engageons des travaux comme au Cours Jean Ballard aujourd'hui ou ailleurs y compris les déviations des réseaux au Cours Lieutaud alors que nous n'avons pas encore arrêté tout. Cela est surprenant, mais cela est ainsi dans cette ville. Nous avons tout de même la question du dernier kilomètre qui peut impacter des aménagements à refaire si le PDU décide un plan de livraison différent.

Il en est de même pour la question des équipements publics de proximité, des pieds d'immeubles appartenant à la collectivité au travers de ses sociétés publiques, ou elle-même étant propriétaire, ne sont-ils pas destinés demain à venir répondre à des besoins en matière d'équipements de proximité ? En effet, les gens n'auront plus à se déplacer et auront du mal à sortir leur voiture, ce qui est un bien puisqu'ils pourront le faire à pied ou en transports collectifs. Ne pouvons-nous pas imaginer des créations de centres de loisirs, de ludothèques, de crèches, où allons-nous les mettre ? Cela veut dire que si nous réhabilitons complètement le centre-ville et que nous le rendons piéton, nous devons aussi amener un certain nombre de réponses. Où les mettons-nous ? Le plan n'est pas précis de ce point de vue.

Dernier point, lorsque nous disons être satisfaits de la partie parking. Pour être habitant du centre-ville, cela fait plusieurs années, en tant qu'élu, que nous demandons que des tarifs résidants réels de type pas plus d'un euro par jour permettent aux habitants d'abandonner leurs voitures dans des parkings sécurisés afin qu'ils ne soient pas contraints de les laisser sur l'espace public. Ainsi, lorsque nous disons des tarifs bas et que je vois les grilles proposées dans la commission des DSP nous sommes loin d'un tarif attractif pour des gens qui ont déjà des charges. Aussi, pour cette concertation-là, nous allons nous abstenir, nous continuerons à être force de propositions pour vous amener à infléchir au fur et à mesure les projets, ce qui m'amène au point 34, où là nous engageons déjà des travaux, à m'abstenir également. Monsieur le Président, merci pour votre attention et j'espère que nous serons entendus.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Certainement. Monsieur Marandat.

Monsieur MARANDAT.- Je voudrais répondre à ce niveau. Monsieur Caselli, vous nous répétez ce que nous entendons depuis des décennies sur les avantages de la semi-piétonnisation du centre-ville. Cela donne l'impression d'un fantasme idéologique chez vous de vouloir cela à tout prix et la raison vous la donnez vous-mêmes, pourquoi cette raison des 60 millions ? Tout simplement parce que dans les autres villes cela est une mode donc, nous faisons de même. Pourtant, cela ne suffit pas comme raison de dire que les autres font ainsi alors, nous, nous allons faire la même chose. Non, nous ne dirigeons pas une ville de cette manière. Lorsque nous dirigeons une ville, nous faisons des choses, nous pouvons avoir des idées. Il est vrai que cette semi-piétonnisation nous pouvions avoir l'idée, et la piétonnisation, n'en parlons pas. Après, nous essayons d'étudier et d'observer ce qui se passe, or, dans notre ville la piétonnisation et la semi-piétonnisation restent un échec. Vous le voyez très bien, la rue Saint-Ferréol qui était la rue commerçante la plus huppée de Marseille est devenue un ghetto où se promènent des bandes ethniques indifférenciées et où tous les commerçants veulent partir.

Le schéma est identique pour la rue de Rome. Cette rue avait pris pendant un certain temps le relais de la rue Saint-Ferréol, et malheureusement, le même scénario se met en place en rue de Rome. Nous y étions en visite de quartier la semaine dernière et tous les commerçants sans aucune exception nous disent que cette piétonnisation est une catastrophe, mais cela est sans importance, nous continuons, cela étant la mode nous continuons à piétonniser.

Alors, Monsieur Montagnac, certes cela est bien beau de piétonniser, de dégager le centre-ville, mais vous savez que cela va créer des zones où plus

personne n'ira et pourquoi exactement ? Parce que cela va créer des embouteillages et contrairement à ce que vous dites Monsieur Caselli, cela ne va pas nous faire respirer du bon air. Cela au contraire va créer des embouteillages artificiels augmentant de fait la pollution. À condition, et je voudrais en venir là, que nous prévoyions avant de piétonniser le centre-ville par où passeront les voitures, par où se déplaceront les gens et de cela dans votre plan il n'en est jamais parlé. Lorsque le Vieux-Port fut semi-piétonnisé, j'avais entendu que nous aurions une grande voie de dégagement pour l'entrée dans Marseille par le cours Lieutaud puis par le boulevard de la Corderie. Maintenant, nous le requalifions le cours Lieutaud c'est-à-dire que nous ne pourrons plus y circuler. Les voitures qui devaient passer soi-disant avec la semi-piétonnisation du Vieux-Port n'y passeront pas.

Alors, avant de mettre en place la piétonnisation du centre-ville, quels sont les projets de dégagement permettant à tous les Marseillais, et non pas aux « petits bobos » qui se déplacent à vélo, de pouvoir circuler et de pouvoir faire leurs affaires ?

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Monsieur Mennucci.

Monsieur MENNUCCI.- Merci Monsieur le Président. Mon propos porte sur la piétonnisation, car Monsieur Marandat ne doit pas bien voir ce qui se passe dans la ville. La grande voie de délestage, grâce à l'action de Jean-Marc Ayrault, est faite, elle s'appelle la L2. En effet, Jean-Marc Ayrault entre autres, mais lui-même a relancé en 2012 le processus, eh oui, cela est ainsi, cela est la vérité. Voilà une explication pour Monsieur Marandat. Malheureusement, je ne crois pas que le niveau de l'intervention nécessite beaucoup d'autres remarques.

Simplement, j'ai une question sur la Canebière et sur ce projet. J'aimerais que vous me répondiez, car je n'ai pas encore trouvé la réponse. Je vois que dans le projet, le bas de la Canebière est piétonnisé, sans doute la Chambre de commerce avec son bistrot qu'elle va fabriquer à l'intérieur pourra avoir une grande terrasse ce qui fera plaisir à beaucoup de commerçants. La question que je me pose est que pour l'instant j'ai le sentiment que les bus, ce qui se prépare notamment avec ceux reliant le 7^e au 4^e arrondissement, vont passer ailleurs. C'est-à-dire qu'ils ne pourront pas passer sur la Canebière, car si je comprends bien, la Canebière n'est pas semi-piétonnisée, elle est totalement piétonnisée. Je pense que sur ce point, cela mériterait une réflexion. De plus, j'ai vu que dans les concertations beaucoup de citoyens soulèvent ce point et je pense que nous devons essayer d'y réfléchir un peu. Je souhaite savoir par où vont passer les bus afin d'éviter la Canebière, je ne vois pas tellement de passages autres que par la rue Henri Barbusse, etc. Par où vont-ils ressortir puisque la Canebière sera piétonnisée jusqu'à Garibaldi, si je ne me trompe pas ?

Vous savez qu'entre Garibaldi et le Vieux-Port nous avons des quartiers extrêmement contraints notamment Belsunce d'un côté et Noailles de l'autre. J'ai l'impression que nous rencontrons une difficulté, cela ne me choquerait pas que la Canebière soit piétonnisée, pourquoi pas, en faisant remarquer tout de même que ce qui manquera à la piétonnisation de la Canebière cela sera du commerce. En effet, si nous comptons le nombre de commerces existants entre le Vieux-Port et le boulevard Garibaldi, les commerces sont battus par les banques et les mutuelles. Nous trouvons davantage de banques et de mutuelles, etc., que de commerces. Cela posera d'ailleurs une question, nous devons discuter peut-être avec les

banques si cela a un intérêt quelconque pour qu'elles puissent ouvrir plus largement, au moins le samedi, sinon nous aurons beaucoup de rideaux baissés. Cela serait dommage sur un espace qui sera un espace beaucoup plus intéressant qu'il ne l'est aujourd'hui. Sans doute la Chambre de commerce va régler le problème par une grande terrasse qui fera plaisir à tous les bistrotiers du quartier, pour ce qu'il en reste en tout cas.

Ainsi, sur cette question précise, pourrions-nous avoir une réflexion ? La Métropole a-t-elle une réponse là-dessus ? Moi, je ne serai pas choqué que les bus et les taxis puissent continuer sur un espace de piétonnisation aussi large que va l'être la Canebière puisque nous aurons une rue piétonnée vraiment immense. Ainsi, nous pourrions continuer à circuler. Comment le lien entre la place Sébastopol et la Corderie va-t-il se faire ? Aurons-nous une perte de temps en passant par la rue Henri Barbusse de peut-être une dizaine de minutes ? Nous avons une inquiétude. Ainsi, Monsieur le Président, si quelqu'un pouvait m'apporter une réponse, j'en serai ravi. Moi et sans doute tous ceux qui s'inquiètent de cette question.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Avant de laisser la parole à Sabine Bernasconi et ensuite à Martine Vassal, je voudrais répondre à Monsieur Marandat. Vous dire que si vous aviez assisté à une des concertations, nous n'en avons pas tenu qu'une, mais plusieurs, nous y avons évoqué les problèmes que vous avez soulevés et ce sont des problèmes que nous étudions. D'ailleurs, les réponses que vous allez avoir de Sabine Bernasconi et ensuite de Martine Vassal vont aller dans ce sens-là. Effectivement, nous avons tenu des réunions aussi bien ici que dans les mairies de secteurs où nous avons écouté les uns et les autres, les commerçants, les usagers, les personnes du troisième âge, etc., et nous travaillons en ce moment afin de répondre à ces questions-là. Ainsi, personne n'a été laissé de côté, personne n'a été en dehors de cette concertation et je pense que nous devons féliciter les services et les élus qui ont participé, car il n'est pas toujours simple d'expliquer à des gens qui ne veulent pas entendre ou qui veulent entendre toute autre chose que cela est peut-être la solution. J'en profite pour dire combien j'ai apprécié la présence des services et de la Métropole à côté de nous, à côté des élus qui ont tenu ces réunions publiques et ces réunions d'information pour les habitants du centre-ville. Maintenant, je vais passer la parole à Sabine Bernasconi.

Madame BERNASCONI.- Je comprends que cela peut être déconcertant, mais la méthode qui a été employée pour avancer sur la requalification du centre-ville de Marseille, cela est tout d'abord, et depuis quelques années maintenant, l'écoute. L'attention portée à l'ensemble des propositions qui sont présentées régulièrement par les associations, par les habitants, par les commerçants, un travail de plusieurs années, un travail de fond consistant à préparer une requalification du centre-ville répondant à un principe de renouveau d'un centre-ville qui se veut vivre autrement la ville. Un centre-ville apaisé, un centre-ville piétonné, mais aussi un centre-ville cyclable laissant la place et incitant à des modes de transports qui soient différents, un centre-ville qui se lit par son animation, son retour à la culture, son cœur d'histoire, sa place de cœur historique dans la ville. Un centre-ville valorisant ses forces intrinsèques, mais aussi sachant porter des tendances nouvelles, les tendances du numérique, les tendances d'une autre manière de vivre la ville, de partager l'espace public.

Tout cela a été appelé de leurs vœux par effectivement tous ceux qui ont souhaité s'exprimer avant même le cadre officiel d'une concertation. Avant le cadre officiel d'une concertation un premier grand schéma de principes a été posé, il a été illustré même notamment par les dimanches de la Canebière qui au-delà d'une animation étaient une préfiguration vivante de l'idée que nous pouvions nous faire ensemble du centre-ville tel que nous souhaiterions qu'il fonctionne. Avec de l'animation, avec une place donnée à de nouveaux lieux, à l'innovation, au numérique. À travers les ballades urbaines, nous voyons bien cette envie des marseillais et des autres de retrouver l'histoire de la ville, de retrouver son patrimoine et de retrouver cette âme de centre-ville là où dans le cœur de ville tout le monde se retrouve.

Cela n'est pas du lyrisme ce que je vous dis, ce sont ces principes-là qui ont présidé à l'élaboration du plan centre-ville. Pour entrer dans l'aspect pratique : une fois qu'à travers la concertation le principe de piétonnisation du centre-ville, de développer des transports en commun nouveaux, d'autres manières de se déplacer notamment à vélo, une fois que ce principe est posé, à cheval, non, mais en trottinette oui, par exemple, une fois que ce principe est posé, nous avons encore à travers la concertation une phase d'écoute et vous avez raison parce qu'à travers la concertation des questions ont été posées, notamment sur la rupture de charges. Lors d'une concertation avec Monsieur Montagnac, quelqu'un s'est exprimé oralement sur cette question et tout a été aujourd'hui pris en compte. Nous travaillons pour répondre précisément à votre question des bus, par exemple, nous travaillons avec la RTM pour fixer précisément les bus. Nous travaillons à la possibilité de développer des petits transports en commun électriques dans la zone piétonne, ce qui se fait à Aix-en-Provence, dans d'autres villes, qui fonctionnent bien, qui créent du lien. De plus, ils donnent cette facilité de se promener et d'aller d'un côté, d'un autre, du centre-ville sans rupture. Sans coupure, il est vrai que passer d'un côté à l'autre de la Canebière va nous sembler à nouveau tout à fait naturel dans un espace qui sera apaisé, dans un espace qui sera agréable, dans un espace qui sera embelli. Sur le plan pratique, toutes ces questions sont soulevées par la concertation et elles trouvent des réponses qui sont en cours d'élaboration parce que nous faisons en écoutant et cela est une autre manière de faire de la politique.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Avant de passer la parole à la Présidente du Conseil départemental et de la Métropole, je voudrais signaler que les chevaux circulent puisque la Garde républicaine est sur la Canebière.

Christian Amiraty.

Monsieur AMIRATY.- Il pourra vous paraître incongru qu'un maire d'une commune intervienne sur un débat qui concerne Marseille, mais je n'ai de cesse ici, et j'ai été marseillais, de dire que la Métropole ne s'en sortira pas si nous n'avons pas un Marseille qui porte haut les couleurs de cette Métropole. Ce qui m'autorise sans doute à intervenir ici.

Je pense que je vais susciter beaucoup de moqueries, mais je crois que de l'utopie sont nés de grands projets. Or, nous avons La Canebière, qui a d'ailleurs été portée très haut à l'extérieur par Alibert en son temps et c'était la fierté de la ville. Je n'ai pas à revenir sur ce projet du centre-ville, tout a été dit, mais je crois que l'avenir est ailleurs. Nous avons la chance d'avoir la plus longue et la plus grande avenue d'Europe partant de la porte d'Aix pour finir à l'obélisque de Mazargues. Si

nous avons un vrai projet à l'échelle des projets qui ont été présentés pour le Grand Paris, je n'ignore pas aussi la question des moyens bien évidemment, mais si nous avons un grand projet structurant attirant les touristes, car l'économie touristique est un atout pour notre ville, je pense à un projet de ce type-là, d'avoir une avenue aussi exemplaire où les commerces se situent dans la mixité sociale. Nous voyons bien aux terrasses du port que la mixité sociale existe, elle est faite un peu par étages ce qui est regrettable, mais elle existe, elle peut cohabiter. Tous les marseillais doivent pouvoir se retrouver dans cette avenue, cette mixité peut exister de la place d'Aix au moins jusqu'à la place Castellane où nous avons des commerçants en difficulté et faire de cette longue avenue un parcours, un trajet très agréable à vélo. Pourquoi pas aussi avec d'autres moyens de transport, nous avons parlé de la trottinette que sais-je, peu importe, ou la Garde républicaine. Cela serait un projet extraordinaire pour Marseille et pour notre Métropole. Nous ne le savons pas, nous devons sans doute regarder Google Earth pour s'apercevoir qu'il existe au cœur de Marseille la plus grande avenue d'Europe. À nous peut-être d'en faire celle qui va rayonner au travers de l'Europe et du monde et attirer tous les touristes. Pardon pour cette utopie du moment.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci Christian. La parole est à Martine Vassal.

Madame VASSAL.- Merci Président. Je voulais tout d'abord remercier Eugène Caselli parce qu'effectivement si aujourd'hui nous pouvons réaliser aussi ce projet cela est parce que sous sa présidence il avait été initié et qu'il avait été étudié. Il fut continué au niveau des études par Monsieur Guy Teissier, sous sa présidence également. S'il n'a pas pu être réalisé, cela était dû tout simplement à une problématique de financement. Aujourd'hui, l'implication du département des Bouches-du-Rhône, qui a rééquilibré les choses, a permis aux territoires, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs couleurs politiques, de réaliser leurs projets. Grâce à ces financements, aujourd'hui, nous allons avoir effectivement un centre-ville digne de la deuxième ville de France parce que je suis aussi convaincue, comme certains d'entre vous ici, que sans un véritable centre-ville une ville ne peut pas exister. Que ce soit Marseille ou l'ensemble des communes de ce territoire, cela étant exactement la même chose. Ainsi, cela est une grande fierté pour moi de pouvoir aujourd'hui présenter cette concertation.

Nous sommes dans cette phase de concertation. Ce qui peut peut-être un peu choquer, c'est la vitesse à laquelle nous le faisons, eh bien oui, nous avons décidé de changer et de véritablement prendre ce tournant, ce virage parce que notre ville le mérite, la ville centre le mérite, notre territoire le mérite et que grâce au rayonnement de cette ville centre nous pouvons effectivement faire rayonner l'intégralité de ce territoire. J'ai un peu le souvenir de l'époque de Monsieur Ayrault, pas sur l'argent qu'il ne nous a pas donné au niveau de la construction de la Métropole, je n'en parle pas, mais je me souviens aussi qu'il avait fait une charte contre l'installation des banques. Cela n'a pas marché, car nous avons la liberté du commerce. Je pars du principe qui est différent : je ne veux pas que nous soyons dans une spirale de déclin, mais que nous soyons dans un cercle vertueux où effectivement en créant un paysage qui soit un paysage attractif, bien entendu que les personnes vont revenir au centre-ville, bien entendu que les commerces vont revenir au centre-ville parce que les commerçants, que veulent-ils ? Ils veulent travailler donc c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre un focus sur

le centre-ville de la deuxième ville de France, nous avons décidé d'accélérer et je tenais à vous remercier, Monsieur le Président du territoire, d'avoir répondu à la demande métropolitaine et à la demande également des élus du secteur, de pouvoir justement faire cette concertation en un temps record, assez rapidement. Cela est peut-être ce qui change, mais nous avons la volonté de véritablement prendre ce virage et en tous les cas sachez que pour moi, cela est une opportunité pour cette ville.

Alors, vous n'avez pas la Garde républicaine. Je vais vous faire une petite annonce puisque la Garde républicaine, je vous rappelle que cela est une de mes demandes. J'ai écrit un jour au Président de la République puisqu'il aimait tellement Marseille, il annonçait cela partout, que je me suis dit que peut-être s'il nous donnait un détachement de la Garde républicaine, cela serait une bonne chose. Effectivement, il a accédé à ma demande. Je vous annonce un scoop, ce matin nous avons reçu la réponse définitive du ministère de l'Intérieur nous confirmant que la Garde républicaine à partir du mois d'avril sera en permanence sur notre territoire. Je pense que cela est une belle annonce aujourd'hui. Il faut remercier quand nous devons remercier, cela n'empêchera pas que nous continuerons tout de même à demander au gouvernement de nous aider financièrement pour cette Métropole que nous aimons tant.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Je mets aux voix.

Monsieur MENNUCCI.- Comme je n'ai pas de réponse à la question des bus, je ne suis pas d'accord sur le fait qu'il appartient à X ou Y ou à la RTM de décider, il appartient à la puissance publique de prendre une décision et de donner ensuite les directives. Je le dis, cette question-là est centrale. Si nous faisons des ruptures de charges sur les bus qui vont du 7^e vers le 4^e et le 5^e arrondissement, nous faisons une erreur parce que j'ai entendu les mots « promener », etc., mais je veux rappeler que des gens vont travailler ou vont à l'école ou à la faculté avec ces bus. Vous ne parlez que de promenade, il ne s'agit pas de promenade. J'approuve parfaitement le projet puisque, comme l'a dit Eugène, cela est un projet partagé en réalité et je crois d'intelligence, mais nous devons répondre aux questions de tous les jours des citoyens. Si nous faisons un centre-ville de cette qualité et que nous allongeons le temps de parcours pour aller de la place du 4 septembre à la place Sébastopol d'un quart d'heure cela signifie que quelque chose ne fonctionne pas.

Ne me dites pas que pour une des lignes les plus fréquentées par les Marseillais avec les lignes des quartiers nord, Monsieur le Président de la RTM qui est parmi nous, me semble-t-il, va régler cela avec des petits bus ou des petites voitures comme nous le faisons sur les collines. Cela reste une bonne idée, mais nous ne pouvons pas le faire pour un flux aussi important de citoyens. Je voudrais savoir, parce que je ne le sais toujours pas, va-t-il y avoir oui ou non une rupture de charges pour ces bus dans le centre-ville ? C'est-à-dire, en français, que vous arrivez au Vieux-Port, vous descendez du bus, vous attendez et vous en reprenez un deuxième. Ou bien, pouvons-nous estimer que, malgré la piétonnisation de la Canebière, la RTM peut continuer à passer dans un espace, pouvant être construit pour elle, peut-être interdit le dimanche, mais pouvons-nous parler de cela ? En effet, lorsque nous posons ces questions et qu'en retour nous nous entendons dire que vous n'avez pas la réponse, il est difficile de se faire une opinion.

Ainsi, je ne peux pas approuver donc je m'abstiendrais si vous ne me répondez pas sur cette question. Je pense que cela est tout à fait légitime. Je sais que beaucoup de gens ici ne prennent pas le bus, mais voilà, beaucoup d'autres le prennent donc nous devons penser à eux.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vais passer la parole à Roland Blum.

Monsieur BLUM.- Je voudrais tout simplement répondre à Monsieur Mennucci qui légitimement se passionne pour le transport sur la Canebière. Je lui rappellerai que nous avons actuellement un plan déplacement urbain qui est en cours d'élaboration, que nous avons un certain nombre de réunions de travail, nous en avons beaucoup, et nous en avons encore beaucoup à faire. Ainsi, le sujet qu'il évoque est actuellement à l'étude. Je l'invite d'ailleurs à venir y participer, je crois que sa contribution nous serait certainement extrêmement utile. Enfin, et dans le cadre de l'élaboration de ce plan, le problème est évoqué, il est à l'étude et je prends bonne note du problème d'éviter la rupture de charges et nous apporterons une réponse concrète très rapidement sur ce sujet.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie. Sans autres interventions, je vais le mettre aux voix.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI - Nadia BOULAINSEUR - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Vincent COULOMB - Josette FURACE - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Roger RUZÉ - Éric SCOTTO - Nouriati DJAMBAE - Gérard POLIZZI

34.PROX 019-26/02/19 CT - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la requalification du Cours Lieutaud Marseille 1er et 6e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle

LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

35. PROX 020-26/02/19 CT - Approbation du bilan de la concertation pour la restructuration du terminal international à passagers à Cap Janet Marseille 2e et 16e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI - Nadia BOULAINSEUR - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Vincent COULOMB - Josette FURACE - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Roger RUZÉ - Éric SCOTTO - Nouriaty DJAMBAE - Gérard POLIZZI.

36. PROX 021-26/02/19 CT - Approbation de la convention de partenariat liée à la Commission d'Indemnisation Amiable des préjudices économiques relative à la requalification de la promenade du Port-Vieux de La Ciotat

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. PROX 022-26/02/19 CT - Approbation du principe de l'élargissement du champ d'intervention de la Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable des préjudices économiques liés aux travaux de requalification du cours Lieutaud à Marseille 1er et 6e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO

38. PROX 023-26/02/19 CT - Approbation du principe d'élargissement du champ d'intervention de la commission métropolitaine d'indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux de requalification de la place Jean Jaurès à Marseille 1er, 5e et 6e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO

39. PROX 024-26/02/19 CT - Approbation de la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux pour l'aménagement de l'avenue Lacanau secteur ouest sur la commune de Marignane

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. PROX 025-26/02/19 CT - Approbation de la convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive avant réalisation des travaux de requalification du parvis de la Chapelle des Pénitents Bleus à La Ciotat

Le rapport est adopté à l'unanimité

41. PROX 026-26/02/19 CT - Approbation de la convention relative au déplacement des réseaux de communications électroniques concernant l'aménagement des avenues Ritt et Roumanille dans le cadre du projet de Rénovation Urbaine du quartier de l'Abeille Maurelle Matagots à La Ciotat

Le rapport est adopté à l'unanimité

42. PROX 027-26/02/19 CT - Approbation de la convention relative au déplacement en souterrain des réseaux de communications électroniques dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Marcel Pagnol à Allauch

Le rapport est adopté à l'unanimité

43. PROX 028-26/02/19 CT - Approbation de la convention relative au déplacement en souterrain des réseaux de communications électroniques dans le cadre de la création d'une voie nouvelle au quartier des Aubagnens à Allauch

Le rapport est adopté à l'unanimité

44. PROX 029-26/02/19 CT - Approbation d'une convention avec GRDF relative aux études et travaux de dévoiement et de modification du réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre de la requalification du centre-ville de Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité

45. PROX 030-26/02/19 CT - Approbation d'une convention relative à l'entretien et à la maintenance des bornes automatiques de la Place Henri Verneuil sur la commune de Marseille 2e arrondissement

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. PROX 031-26/02/19 CT - Présentation du rapport annuel 2017 du délégataire de service public pour l'enlèvement des véhicules légers en panne ou accidentés dans les tunnels exploités par la Métropole sur le territoire Marseille-Provence

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

47. PROX 032-26/02/19 CT - Assurances - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

48. PROX 052-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération DECI Marseille Provence - État Spécial de Marseille Provence

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

49. PROX 033-26/02/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération pour les travaux de bâtiments, génie civil et renforcement de la sécurité sur la réserve d'eau brute de Vallon Dol

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

50. PROX 034-26/02/19 CT - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au renforcement du réseau d'eau potable à Carnoux-en-Provence

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

51. PROX 035-26/02/19 CT - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la réhabilitation de l'alimentation en eau brute de l'usine de production de Sainte Marthe à Marseille 14e arrondissement

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

52. PROX 036-26/02/19 CT - Approbation de la création et l'affectation d'une opération relative à l'aménagement hydraulique de la Basse Bédoule et de Val Fleuri à Septèmes-les-Vallons et Marseille - Budget Est Pluvial

Information du Conseil de Territoire

Monsieur PELLICANI.- Sur l'ensemble des rapports de l'eau, pour énième fois, je demande que nous respectons la première délibération que nous avons votée qui transférait au Conseil des territoires la compétence eau. Pour la énième fois, nous ne sommes qu'informés alors que théoriquement, nous devrions donner un avis. Cela n'est pas juste, l'histoire jugera, mais cela n'est pas glorieux au point de vue de la démocratie, merci.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Cela est la loi pour l'instant, nous verrons pour la suite.

Le Conseil prend acte

53. PROX 037-26/02/19 CT - Budget Annexe GEMAPI du Territoire Marseille Provence - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération pour des études et travaux sur le réseau GEMAPI dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques en 2024

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

54. PROX 038-26/02/19 CT - Approbation de la convention de servitude entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Régie Départementale des Transports des Bouches-du-Rhône - desserte sanitaire et adduction d'eau potable des quartiers Bausset , Raphelle et Billard à Marignane et Gignac-La-Nerthe

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

55. PROX 039-26/02/19 CT - Approbation de l'avenant n° 3 de transfert de la convention de vente d'eau potable entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Régie des Eaux et de l'Assainissement du Bassin Minier et du Garlaban

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

56. PROX 040-26/02/19 CT - Approbation d'une convention de raccordement de la Régie des eaux et de l'assainissement du bassin minier et du Garlaban pour les effluents de Gémenos - partie villageoise - et de Plan-de-Cuques à la station d'épuration de Marseille et modalités administratives et financières

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

57. PROX 041-26/02/19 CT - Approbation de la convention pour la pose d'un réseau d'eau de la Métropole et des réseaux souterrains de communications électroniques d'Orange

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

58. PROX 042-26/02/19 CT - Renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies - Formule Cycle de l'Eau et paiement de la cotisation 2019

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

59. PROX 043-26/02/19 CT - Réforme d'engins, de poids lourds, de véhicules et équipements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

60. PROX 044-26/02/19 CT - Approbation du plan d'actions 2019 de l'Association Régionale des Ressourceries et attribution d'une subvention

Le rapport est adopté à l'unanimité

61. PROX 045-26/02/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association La Nouvelle Mine pour l'année 2019 et approbation d'une convention

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

62. PROX 046-26/02/19 CT - Approbation de l'avenant n° 5 au contrat de délégation de service portant sur le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation d'un ensemble de traitement des déchets ménagers et assimilés

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

63. PROX 047-26/02/19 CT - Approbation de la revalorisation des opérations d'investissements relatives à la réalisation des lignes de Bus à Haut Niveau de Service entre le technopôle de Château Gombert et l'université Saint Jérôme à Marseille 13e et 14e arrondissements, et entre la station de Métro Bougainville et Saint-Antoine Vallon des Tuves à Marseille 15e et 16e arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

64. PROX 048-26/02/19 CT - Autorisation de dépôt du dossier d'enquête publique pour la première phase de l'extension Nord-Sud du réseau de tramway de Marseille, et la création d'un dépôt de tramway et de parcs relais

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Vincent COULOMB - Josette FURACE - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Muriel PRISCO - Roger RUZÉ - Éric SCOTTO - Nouriati DJAMBAE - Gérard POLIZZI.

65. PROX 049-26/02/19 CT - Approbation d'un protocole transactionnel avec le groupement Colas Midi Méditerranée/ Colas Rail SA/ Bouygues Travaux Publics Région France/ Soletanche Bachy SAS concernant le marché - Infrastructures, génie civil, voie ferrée et mobilier urbain - Prolongement du réseau de tramway Canebière-Rome-Castellane

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

66. PROX 050-26/02/19 CT - Approbation d'une convention de partenariat avec Enedis pour le développement de l'électromobilité

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. PROX 051-26/02/19 CT - Approbation du renouvellement d'une convention d'occupation du domaine public ferroviaire non constitutive de droits réels en gare de Marseille Saint-Charles

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

VIE ÉCONOMIQUE

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Nous passons maintenant aux rapports 68 à 77, la commission Vie économique, Monsieur Jullien-Fiori a la parole.

Monsieur JULLIEN-FIORI.- Merci Président. Mes chers collègues, la commission Vie économique s'est réunie le 12 février et nous n'y étions pas nombreux non plus. Dix délibérations sont soumises à notre approbation. Les quatre premières sont relatives aux délégations des ports, la cinquième concerne l'organisation des Nauticales à la Ciotat pour les années 2021 à 2025 et les cinq dernières concernent notre soutien au développement économique de notre territoire, tout notre territoire, nous ne sommes pas sectaires ici. Toutes les délibérations ont reçu l'avis unanime des élus présents.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Gérard, souhaitez-vous apporter des précisions sur les rapports 73 à 77 ? Très bien, nous les mettons au vote.

68. VECO 001-26/02/19 CT - Approbation des Redevances d'Occupation du Domaine Public Maritime Portuaire et Prestations Annexes pour l'année 2019 - Territoire Marseille Provence

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

69. VECO 002-26/02/19 CT - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'avitaillement du Vieux-Port de Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

70. VECO 003-26/02/19 CT - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'avitaillement du Port de la Pointe Rouge à Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

71. VECO 004-26/02/19 CT - Approbation du principe d'une délégation de service public pour l'avitaillement et le carénage du Port de Carry-le-Rouet

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

72. VECO 005-26/02/19 CT - Approbation du principe d'une délégation de service public en vue de l'organisation et l'exploitation du Salon Nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour les éditions de 2021 à 2025

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

73. VECO 006-26/02/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Pays d'Aix Développement - Abondement du dispositif Aix-Marseille-Provence Amorçage - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. VECO 007-26/02/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Pays d'Aix Développement - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. VECO 010-26/02/19 CT - Convention de mandat pour la construction du bâtiment Luminy Biotech III dans le cadre de l'extension du village d'entreprises de Luminy Biotech - Quitus de la mission confiée à la SPL SOLEAM et reddition des comptes

Avis du Conseil de Territoire

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

76. VECO 008-26/02/19 CT - Attribution d'une subvention à l'École Centrale Marseille pour la gestion du dispositif de surveillance en 2019 des accès autorisés des organismes du Technopôle de Château-Gombert - Approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. VECO 009-26/02/19 CT - Attribution d'une subvention à l'Association Grand Luminy pour la gestion d'une pépinière Biotech pour l'année 2019 et approbation d'une convention

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie mes chers collègues du travail que vous avez accompli aujourd'hui, la séance est levée.

La séance est levée à 15 heures 40.

Le Président du Conseil de Territoire

Marseille Provence,

Jean MONTAGNAC